

La croissance périurbaine depuis 45 ans

Extension et densification

Brigitte Baccaïni et François Sémécurbe, pôle Analyse territoriale, Insee

Au cours des quatre dernières décennies, les couronnes périurbaines des villes françaises se sont à la fois étendues et densifiées. L'Île-de-France a joué un rôle de précurseur, ces deux phénomènes y étant apparus dès la fin des années 1960. Dans la plupart des régions, l'extension spatiale des villes a été particulièrement importante au début des années 1970. Elle a précédé la période de plus forte densification des couronnes périurbaines, à la fin des années 1970 et au début des années 1980. Depuis dix ans, la périurbanisation reprend, à des rythmes variables d'une région à l'autre. Une partie des zones agricoles ou naturelles des périphéries urbaines se transforment en zones dites « artificielles », principalement sous l'effet de la construction de logements individuels.

Entre 1962 et 1975, les banlieues des pôles urbains (*définitions*) se densifient (croissance de la population de + 2,8 % par an entre 1962 et 1968, + 2,2 % entre 1968 et 1975). Cette période a commencé après-guerre, avec un afflux important de nouveaux habitants dans

les villes : ruraux quittant les campagnes et immigration (*graphique 1*).

À partir de 1975, la population croît rapidement dans les couronnes périurbaines (*définitions*). Cette période de périurbanisation reste intense jusqu'en 1990 (+ 2,2 % par an entre 1975 et 1982, + 1,7 % entre 1982 et 1990). En revanche, la croissance des villes-centres (*définitions*) ralentit fortement et elles perdent de la population.

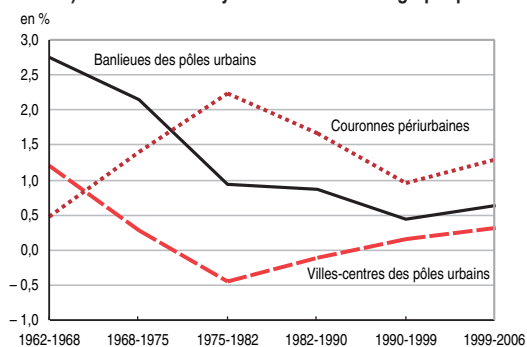
Depuis 1990, les taux de croissance de la population des villes-centres, des banlieues et des couronnes périurbaines ont tendance à se rapprocher. La périurbanisation se poursuit, mais à un rythme nettement inférieur à celui des années antérieures (+ 1 % par an dans les années 1990, + 1,3 % depuis 1999). La croissance démographique des villes-centres et des banlieues reprend depuis 1999 (avec, respectivement, une croissance de + 0,3 % et + 0,6 % par an).

La croissance périurbaine, plus précoce en Île-de-France

Dans la plupart des régions, la croissance démographique des couronnes périurbaines (*encadré*) a été la plus forte entre 1975 et 1982. Ce mouvement a été plus précoce en Île-de-France : la population des couronnes périurbaines y augmente de 3,7 % par an entre 1968 et 1975. En Languedoc-Roussillon,

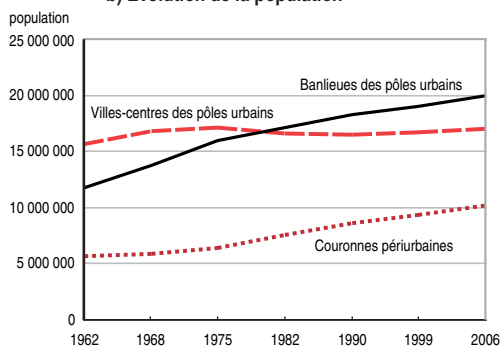
① Évolution des sous-espaces des aires urbaines entre 1962 et 2006

a) Taux annuels moyen d'évolution démographique



Source : Insee, recensements de la population.

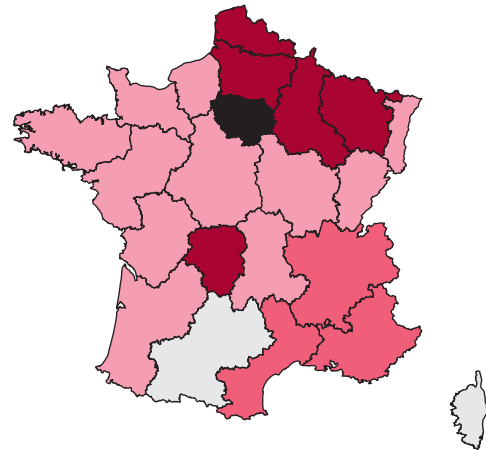
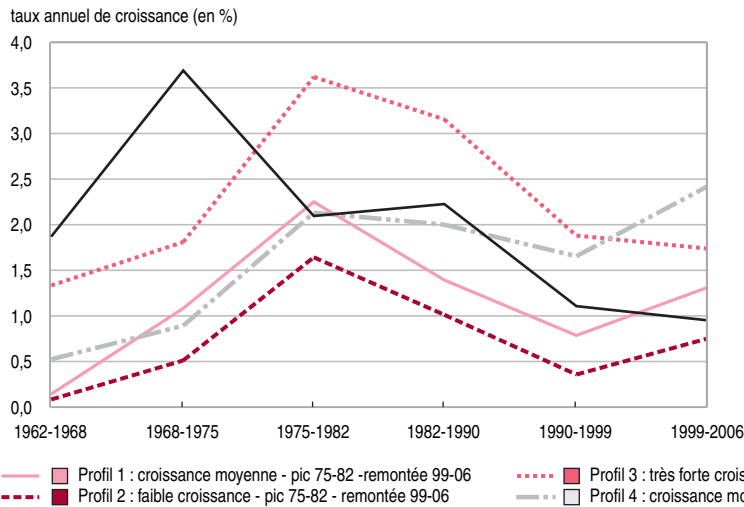
b) Évolution de la population



② Évolution démographique des espaces périurbains entre 1962 et 2006

Cinq types de profils régionaux

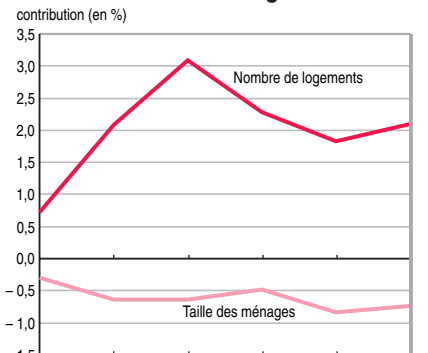
Typologie des régions de métropole



Lecture (graphique et carte) : trois régions appartiennent au profil 3 (Rhône-Alpes, Paca et Languedoc-Roussillon). Dans ces régions, la croissance démographique des couronnes périurbaines est relativement forte ; elle a atteint son maximum entre 1975 et 1982.

Source : Insee, recensements de la population.

③ Croissance démographique des couronnes périurbaines : rôle de la taille des ménages et du nombre de logements



Lecture : la croissance démographique d'une zone peut résulter de deux phénomènes distincts : l'augmentation de la taille des ménages dans les logements existants et/ou l'augmentation du nombre des logements. Le graphique montre l'évolution de ces deux composantes dans les couronnes périurbaines depuis le début des années 60.

Source : Insee, recensements de la population.

Provence - Alpes - Côte d'Azur et Rhône-Alpes, la croissance démographique a également été forte dans l'espace périurbain, mais avec un certain décalage avec l'Île-de-France. Elle y débute en 1975 : + 3,6 % par an entre 1975 et 1982, et + 1,7 % par an après 1999.

Dans les autres régions, cette croissance démographique a été plus modérée, en particulier dans le quart nord-est (graphique 2).

Depuis 1999, dans le périurbain, la croissance démographique redémarre dans une majorité de régions. En revanche, en Île-de-France et dans le quart

sud-est, la population des couronnes périurbaines reste stable par rapport aux années 1990, après des progressions record dans les années 1970.

Plus la population croît dans l'ensemble d'une région, plus elle a tendance à croître dans les couronnes périurbaines de cette région. Toutefois, dans quelques régions, la croissance du périurbain a été plus faible, entre 1999 et 2006, que ce que laissait augurer la croissance globale de la région. C'est le cas de l'Île-de-France, de la Picardie, du Nord - Pas-de-Calais et du Languedoc-Roussillon. À l'inverse, elle est supérieure dans des régions telles que le Limousin, le Midi-Pyrénées et l'Auvergne.

La taille des ménages se réduit, y compris dans les couronnes périurbaines

Dans tous les types d'espaces, la croissance démographique est inférieure à celle que l'on pourrait attendre de l'évolution du nombre de résidences principales (graphique 3). En effet, depuis plusieurs décennies, la taille moyenne des ménages (définitions), c'est-à-dire le nombre de personnes les composant, a tendance à se réduire, du fait en particulier du vieillissement de la population.

Au cours des années 1960, les espaces les moins concernés par cette réduction de la taille des ménages sont les pôles urbains, et plus particulièrement les

banlieues alors en pleine croissance démographique. L'espace à dominante rurale (définitions) est au contraire le plus touché.

Entre 1968 et 1982, ce sont les villes-centres qui sont les plus concernées. Les couronnes périurbaines le sont moins, car ces espaces, en très forte croissance, attirent plutôt des familles. Depuis le début des années 1990, cet « avantage » relatif des couronnes périurbaines a disparu : la réduction de la taille des ménages y contribue désormais tout aussi négativement à la croissance démographique que dans les pôles urbains ou l'espace rural. Avec retard sur les villes-centres, les espaces périurbains commencent à vieillir.

La frontière entre l'urbain et le rural s'éloigne des villes-centres, mais de moins en moins vite

La limite extérieure de la zone périurbaine des unités urbaines de plus de 100 000 habitants a tendance à s'éloigner de la ville-centre. Pour une large majorité des villes, c'est au début des années 1970 que l'extension spatiale a été la plus intense. Le seuil de distance augmente ensuite nettement moins vite. Et depuis le début des années 1990, cette limite urbaine n'évolue plus que très faiblement. La plupart des villes ont donc élargi leur périmètre avant de densifier leur couronne périurbaine.

Dans quelques villes, telles que Grenoble, Nancy ou Dijon, l'extension spatiale a été très intense dans les années 1960 et 1970 et beaucoup moins rapide par la suite.

Dans les villes du bassin houiller (Lens, Valenciennes, Béthune), ainsi qu'à Saint-Étienne, l'extension des villes est moins marquée et plus tardive que dans les autres villes (le maximum de l'extension est atteint entre 1982 et 1990).

Dans une vingtaine de villes, incluant la plupart des grandes métropoles régionales (Paris, Lyon, Lille, Bordeaux, Nantes), la rupture a été très nette dès la fin des années 1970, le seuil de distance n'évoluant que faiblement depuis.

Enfin, dans la plupart des villes du sud du pays (Montpellier, Marseille), la tendance s'est poursuivie plus longtemps, avec des rythmes encore élevés dans les années 1980.

Au cours de la période récente, de nouvelles formes urbaines apparaissent (polycentrisme, urbanisation en continu...), entraînant une complexification de ce modèle et une plus grande diversité d'une ville à l'autre.

L'extension spatiale dépend de moins en moins de l'attractivité des villes

Au cours des trois décennies 70, 80 et 90, ce sont les villes les plus attractives pour la population qui avaient tendance à s'étendre le plus. Cet étalement urbain s'explique alors, pour l'essentiel, par un « débordement » de la ville, du fait d'arrivées plus nombreuses que les départs, dans les villes en forte croissance démographique. Ainsi, entre 1990 et 1999, des villes comme Poitiers, Montpellier, Rennes ou Pau se situent simultanément en tête de file en termes d'attractivité et en termes de densification de leur périphérie. À l'opposé, des villes telles que Montbéliard, Saint-Étienne ou Thionville connaissent à la fois une forte déprise démographique et une faible tendance à l'étalement.

Au cours des dernières années, l'éloignement de la limite urbain-rural est moins systématiquement lié à l'attractivité des villes. L'extension spatiale de villes attractives a nettement ralenti : c'est le cas par exemple de Toulon, Bordeaux, Poitiers, Marseille, le Havre. À l'inverse, des villes, bien que

relativement peu attractives, se sont fortement étendues dans l'espace : Caen, Calais, Montbéliard, Besançon. Pour quelques villes, presque toutes méridionales, attractivité continue de rimer avec étalement (Avignon, Nice, Nîmes, Bayonne, Perpignan, mais aussi Saint-Nazaire).

Forte progression des zones construites dans les couronnes périurbaines des régions méridionales

En 2003, l'espace artificialisé (*définitions*) représentait 8,6 % du territoire métropolitain, contre 7,4 % en 1992, d'après l'enquête Teruti (sources). Il a ainsi progressé de 16,7 % entre ces deux dates. C'est dans les couronnes périurbaines que l'artificialisation de l'espace a été la plus intense : + 20,2 % (+ 17,2 % dans l'espace à dominante rurale ; + 13,2 % dans les pôles urbains).

Le rythme d'artificialisation est d'autant plus élevé que la part des surfaces artificielles en début de période est faible. Tout se passe donc comme s'il y avait un rééquilibrage entre régions. Ainsi, des régions telles que l'Auvergne ou la Bourgogne, où l'espace naturel ou agricole conserve une large part, sont celles où les espaces artificiels ont le plus progressé. En revanche, l'Île-de-France ou le Nord - Pas-de-Calais sont déjà très artificialisés.

Cela est encore plus net dans les couronnes périurbaines, où plus le dynamisme démographique est fort, plus le rythme de l'artificialisation est élevé. Plusieurs profils

régionaux se dessinent ainsi, en lien avec le niveau d'artificialisation en début de période et le dynamisme démographique (*carte*).

Dans les régions méditerranéennes, les espaces artificiels périurbains ont fortement progressé en raison, d'une part, d'une artificialisation relativement faible en 1992 et, d'autre part, d'une forte croissance démographique.

Dans des régions telles que le Nord - Pas-de-Calais ou la Haute-Normandie, l'artificialisation a beaucoup moins progressé en raison d'une faible croissance démographique dans le périurbain et d'un niveau d'artificialisation déjà élevé au début des années 1990.

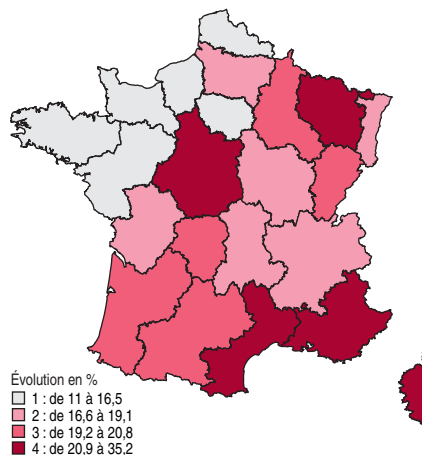
En Île-de-France, malgré une forte croissance démographique, les surfaces artificialisées périurbaines ont relativement peu progressé, en raison d'un niveau déjà élevé de l'artificialisation en 1992. La Bretagne présente, dans une moindre mesure, le même type de profil.

Enfin, la progression a été forte en Champagne-Ardenne ou en Lorraine, malgré une faible croissance démographique, du fait de la faible part des espaces artificialisés en 1992.

Une place croissante occupée par l'habitat individuel dans les espaces périurbains et ruraux

La construction de maisons individuelles est le moteur de l'artificialisation des espaces périurbains. Tous types d'espaces confondus, la construction de maisons

Carte - Évolution des surfaces artificialisées dans les couronnes périurbaines entre 1992 et 2003

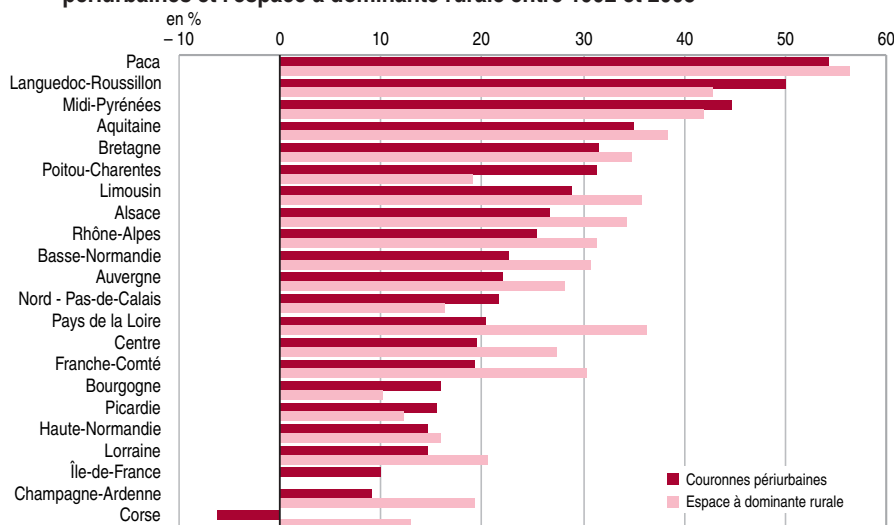


Périurbanisation, artificialisation, étalement urbain : comment les mesurer ?

Dans cette étude, la notion d'étalement urbain est abordée selon trois composantes partielles, mais directement mesurables :

- croissance démographique des couronnes périurbaines, dans leur définition de 1999 ;
- évolution de la distance à parcourir pour passer du centre des pôles urbains à la limite de « la ville », au sens large, c'est-à-dire incluant la zone périurbaine, où les densités sont intermédiaires entre celles de la ville agglomérée et celles du rural ;
- évolution de l'artificialisation du sol dans les couronnes périurbaines.

④ Évolution de la surface occupée par l'habitat individuel dans les couronnes périurbaines et l'espace à dominante rurale entre 1992 et 2003



Lecture : en Bretagne, entre 1992 et 2003, la surface occupée par l'habitat individuel a augmenté de 32 % dans les couronnes périurbaines et de 35 % dans l'espace à dominante rurale.

Source : SSP, enquêtes Teruti 1992 et 2003.

individuelles a progressé beaucoup plus rapidement que la construction d'immeubles collectifs au cours de la dernière décennie : + 23 % entre 1992 et 2003 contre + 13 % pour les immeubles collectifs.

L'espace à dominante rurale est davantage concerné que les couronnes périurbaines : en 2003, l'habitat individuel occupe 4 % de la surface des couronnes périurbaines et 5,1 % de celle de l'espace à dominante rurale. Entre 1992 et 2003, cette surface occupée par l'habitat individuel a augmenté de 23 % dans les couronnes périurbaines, donc au même rythme que sur l'ensemble du territoire, et de 30 % dans l'espace à dominante rurale.

La surface occupée par l'habitat individuel a le plus augmenté dans les régions du sud (graphique 4). En Provence - Alpes - Côte d'Azur (Paca), Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Aquitaine, mais aussi en Bretagne, elles ont augmenté de plus de 30 % entre 1992 et 2003, tant dans le rural que dans le périurbain. C'est dans la région Paca qu'elles ont le plus augmenté : plus de 50 %.

Définitions

Les analyses qui figurent dans cette publication s'appuient sur le zonage en aires urbaines (ZAU), défini sur la base du recensement de 1999, et qui divise le territoire en deux grandes catégories : l'**espace à dominante urbaine**, composé des pôles urbains et du périurbain (couronnes périurbaines et communes multipolarisées) ; l'**espace à dominante rurale**, qui comprend des petites unités urbaines et des communes rurales.

Un **pôle urbain** est une unité urbaine (ensemble d'une ou plusieurs communes présentant une continuité du tissu bâti et comptant au moins 2 000 habitants) offrant au moins 5 000 emplois.

Les **banlieues** des pôles urbains sont composées des communes qui ne sont pas villes-centres. Si une commune représente plus de 50 % de la population du pôle urbain, elle est seule **ville-centre**. Dans le cas contraire, toutes les communes qui ont une population supérieure à la moitié de celle de la commune la plus importante, ainsi que cette dernière, sont villes-centres.

Le **périurbain** est composé des communes sous influence urbaine du fait des déplacements domicile-travail : communes des couronnes périurbaines et communes multipolarisées.

Un pôle urbain et sa couronne périurbaine constituent une **aire urbaine**.

L'**artificialisation** d'un territoire correspond au passage d'une occupation naturelle (forêts, landes, rivières, marais...) ou agricole, à des sols artificiels bâtis, des sols artificiels non bâtis (pelouses d'agrément, jardins, chantiers...), des routes et parkings.

Un **ménage**, au sens de l'enquête de recensement, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de cohabitation, par exemple).

Sources

L'**enquête Teruti** est réalisée par le service de la statistique et de la prospective (SSP) du ministère de l'Agriculture et de la Pêche. Elle a pour objectif de connaître les différentes catégories d'occupation du sol et d'usage de l'ensemble du territoire (agricole, naturel et urbanisé), au niveau métropolitain, régional et départemental mais aussi à tout autre niveau défini géographiquement. Cette enquête est effectuée tous les ans par sondage. C'est une enquête aréolaire à deux degrés. L'emplacement des points est géoréférencé. Tous ces points constituent une base d'enquête.

Jusqu'en 1999, le **recensement de la population** résidant en France était réalisé de manière exhaustive, tous les six à neuf ans (1954, 1962, 1968, 1975, 1982, 1990, 1999). Depuis 2004, il est organisé par enquêtes annuelles tournantes. Le 1^{er} janvier 2009, de nouvelles populations légales millésimées 2006 sont entrées en vigueur.

Bibliographie

Laganier J., Vienne D., « Recensement de la population de 2006 - La croissance retrouvée des espaces ruraux et des grandes villes », *Insee Première* n° 1218, janvier 2009.

Coutellier A., « L'artificialisation s'étend sur tout le territoire », *Les données de l'environnement* n° 80, Ifen, janvier-février 2003.

Bisault L., « La maison individuelle grignote les espaces naturels », *Agreste Primeur* n° 219, ministère de l'Agriculture et de la Pêche, janvier 2009.

Morel B., Redor P., « Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005 - La croissance démographique s'étend toujours plus loin des villes », *Insee Première* n° 1058, janvier 2006.

INSEE PREMIERE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr (rubrique Publications)

Pour vous abonner aux avis de parution : <http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=abonnements/liste-abonnements.htm>

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

À RETOURNER À : INSEE/CNGP, Service Abonnement - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 1
Tél. : 03 22 97 31 70 Fax : 03 22 97 31 73

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIERE - Tarif 2009

Abonnement annuel : 74 € (France) 92 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____ Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature _____

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14
Directeur de la publication :
Jean-Philippe Cotis
Rédacteur en chef :
Gilles Rotman
Rédacteurs :
L. Bellin, A.-C. Morin,
C. Perrel, C. Pfister
Maquette : É. Houël
Code Sage IP091240
ISSN 0997 - 3192
© INSEE 2009



INSEE
INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES